



BMX QUEVERTOIS

Venez visiter le site du club : www.bmxquevert.com

REGLEMENT

Entraînements

Le Mardi - Groupe 5 (Compétition de 11 ans et plus) : de 19h00 à 20h30.

Le Mercredi - Groupe 1 (Débutants de 11 ans et moins) : de 14h00 à 15h30.
- Groupe 3 (Confirmés de 11 ans et moins) : de 16h00 à 17h30.

Le Jeudi - Groupe 2 (Débutants de 12 ans et plus) : de 19h00 à 20h30.
- Groupe 4 (Confirmés de 12 ans et plus) : de 19h00 à 20h30.

Le Samedi - Groupe 5 (compétition de 11 ans et plus) : de 10h00 à 12h30.
- Groupe 1 (Débutants de 11 ans et moins) : de 14h00 à 15h30.
- Groupe 2 (Débutants de 12 ans et plus) : de 14h00 à 15h30.
- Groupe 3 (Confirmés de 11 ans et moins) : de 16h00 à 17h30.
- Groupe 4 (Confirmés de 12 ans et plus) : de 16h00 à 17h30.

- Le **respect des horaires** est un IMPERATIF pour le bon déroulement des entraînements, **tout pilote en retard pourra se voir refusé l'accès à la piste par l'entraîneur**. En effet, un bon échauffement est obligatoire pour diminuer les risques de blessures.
- Un comportement correct envers le(les) entraîneur(s) et le respect des installations sportives doivent être de rigueur. Toute dégradation sera à la charge des parents.
- Pour le groupe compétition, la partie physique de l'entraînement est obligatoire.
- Tenue : le port du casque intégral, de gants longs, d'un vêtement à manches longues et d'un pantalon est nécessaire. Les mousses (potence, cadre et guidon) sont recommandées sur le vélo, son guidon doit être renforcé de poignées en parfait état bouchées solidement aux extrémités. Tous ces éléments contribuent à la sécurité de votre enfant.
- Pendant les entraînements **une permanence est assurée** par le bureau du club **ou par les parents**, un calendrier de présence sera donc établi.
- En dehors des horaires d'entraînement le club décline toute responsabilité en cas d'accident.

Licences

- La licence est obligatoire, elle comprend une assurance et donne, sous conditions, accès aux compétitions. Elle est valable un an (de septembre à janvier de l'année suivante pour les nouveaux inscrits).
- La licence est à payer d'avance en début d'année. Il est possible de payer en plusieurs fois, signalez le, en remettant votre dossier au secrétariat.
- Un dossier est constitué en début d'année, la liste des pièces à joindre vous est donnée en même temps que la demande de licence. Tout dossier incomplet se verra refuser et le pilote n'accédera ni à l'entraînement ni aux compétitions.

Compétitions

- Les engagements aux compétitions : Départementale, Régionale et Nationale sont pris en charge par le club, sauf la participation à une course open ou super cross le supplément de l'engagement reste à la charge du pilote.
- Tout pilote n'ayant pas respecté les délais d'engagement précisés par le règlement de l'épreuve sera pénalisé.
- Les pilotes qui ne peuvent participer à une épreuve après avoir été régulièrement engagés, doivent obligatoirement prévenir le responsable des engagements au plus tard pour une épreuve Départementale ou Régionale le samedi qui précède la course. En cas de non respect de cette obligation le pilote se verra facturer le montant de l'engagement.
Pour une épreuve Nationale 48 heures avant le début des essais de l'épreuve. En cas de non-respect de cette obligation le droit d'engagement et en supplément une amende d'un montant égal au droit d'engagement à l'épreuve lui sera facturé.
- Les parents assurent le transport de leur(s) enfant(s).
- Un calendrier des courses est distribué en début d'année.
- Lors de compétitions extérieures, le club est sollicité pour aider l'organisateur (commissaires, juge d'arrivée, secrétariat,...), des formations sont organisées et la participation des parents est plus que souhaitable.

Parents

- Chaque saison, le club organise une ou deux compétitions. Le bénéfice de ces organisations nous permet de faire face aux dépenses (entraînement, entretien de la piste,...). C'est pourquoi, nous demandons aux parents et aux pilotes de participer activement aux préparatifs et organisations suivantes :
 - Permanences le mercredi et/ou le samedi durant les entraînements.
 - Travaux d'entretiens de la piste et du matériel.
 - Participation aux formations proposées par le club via la F.F.C. et présence active durant les courses (juges, commissaires, etc....).
 - Recherches de sponsors pour le club.
 - etc....

Cette liste n'est pas exhaustive, et vous l'aurez compris, nous ne voulons qu'encourager le bénévolat, mais parfois il est nécessaire de "sensibiliser les vocations".

Sans parents, sans bénévolat, le club, n'existe pas!

Nous comptons sur votre présence et vos suggestions seront les bienvenues.

A bientôt sur le terrain.



J'ai bien pris connaissance du règlement et en accepte les termes.

M./Mme/Melle

Parents de

A

Le

Signature du pilote
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature des parents (pour les mineurs)
précédée de la mention « lu et approuvé »